 Inscriptions 2024-2025

 École Marie-du-St-Sacrement

Maternelle 4 ans

L’enfant doit avoir 4 ans avant le 1er octobre 2024

Maternelle 5 ans

L’enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 2024

*Les enfants de la maternelle 4 ans fréquentant actuellement l’école n’ont pas à se présenter pour l’inscription. Les parents recevront les informations dans le sac de leur enfant.*

8 et 9 février 2024

**\* Inscription sur rendez-vous \***

Les parents sont invités à appeler le secrétariat au 418-337-7806 # 1 **à compter du 19 janvier** pour prendre rendez-vous **avant** de se présenter à l’école.

**Nouveaux élèves**

Pour les élèves qui n’ont jamais fréquenté l’école Marie-du-St-Sacrement,

lors de l’inscription, les parents doivent se présenter avec :

* L’original du certificat de naissance
* Une preuve de résidence (avec adresse principale)

**DÉROGATION**:

Si vous désirez faire une demande de dérogation pour votre enfant qui est né après le 1er octobre 2017, SVP vous adresser à la direction de l’école dès que possible.